

Renvoi au comité de Sûreté générale de la plainte des administrateurs du district de Montfort-le-Brutus, ci-devant Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) contre la société populaire, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de la plainte des administrateurs du district de Montfort-le-Brutus, ci-devant Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) contre la société populaire, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 259;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15457_t1_0259_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Nous venons sous les armes de confirmer solennellement ce serment et d'adresser des vœux à l'Être Suprême par les cris réitérés de vive la République ! Vive la Convention nationale ! périssent les tirans, les traîtres, les ennemis de la Liberté et de l'Égalité. Ils seront exaucés ces vœux républicains, vous vivrez braves Montagnards, pour achever votre ouvrage et jouir du fruit de vos travaux, vous ne descendrez de la Montagne qu'après avoir assuré la Liberté, le Bonheur du Peuple français et préparé celui du genre humain et déjà votre courage et votre énergie ont fait rentrer dans le néant une grande partie de nos ennemis intérieurs, le reste les suivra bientôt, déjà guidés par votre sagesse nos braves frères de toutes les armées font mordre la poussière et fuir devant eux les esclaves de la tyrannie, leur courage et leur intrépidité font pâlir les tirans et naître l'espérance chez les peuples opprimés. Qu'ils sont heureux ceux que vous avez chargés d'une si honorable mission. Quel est le républicain qui peut entendre le récit de leurs nombreuses victoires sans être tourmenté du désir de partager leurs dangers leurs fatigues et leurs gloires. Nous n'i sommes pas insensibles représentants, mais placés par vos ordres dans cette place pour i maintenir la tranquillité, assurer l'exécution des loix et la défendre au besoin contre les attaques de l'ennemi. Nous sommes fermes à notre poste, nous croyons i avoir fait notre devoir et sommes plus que jamais disposés à continuer à le faire.

Le décret par lequel vous avez déclaré que les sections de Paris continuent de bien mériter de la Patrie nous a comblés de joie, nous n'avons pas oublié que c'est dans cette capitale que nous avons pris les armes pour voler à sa défense, nous voyons surtout avec plaisir que la section des Gravilliers dans le sein de laquelle nous nous sommes formés vous a donné dans cet événement une preuve particulière de son zèle et de son dévouement. Nous continuerons comme elle, Représentants à seconder vos efforts et la République triomphera. Vive la République ! Vive la Convention ! Périssent les tirans et les traîtres.

GAMBIN (*chef de bataillon*) et onze autres
signatures.

12

Les administrateurs du district de Montfort-le-Brutus [ci-devant Montfort-l'Amaury, Seine-et-Oise] se plaignent de ce qu'ayant fait arrêter des ex-nobles privilégiés, la société populaire s'érige en défenseurs de ces ex-nobles et corrompt l'esprit public par l'influence qu'exercent les ex-nobles.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (20).

(20) P.-V., XLV, 73. *F. de la Républ.*, n° 429; *J. Perlet*, n° 716; *J. Paris*, n° 614; *J. Fr.*, n° 711; *M.U.*, XLIII, 318; *J. Univ.*, n° 1 747; *Rép.*, n° 260.

13

Autre renvoi au comité de Sûreté générale, d'une lettre du comité de Sûreté de La Rochelle [département de la Charente-Inférieure], relative aux réclamations de la société populaire pour les détenus, et qui favorise les dénonciations contre le comité (21).

14

Les secrétaires et sous-chefs de l'administration du département du Morbihan, félicitent la Convention sur l'énergie qu'elle a déployée aux 9 et 10 thermidor (22).

[*Les secrétaires, chefs, sous-chefs et commis de l'administration du Morbihan à la Convention nationale, de Vannes, le 19 thermidor an II*] (23)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort

Représentans du Peuple français,

L'horizon politique de la France étoit rembruni; des astres malfaisans par leur maligne influence infectoient l'air de la Liberté. Le même tombeau devoit engloutir au même instant la Représentation nationale, et l'objet de l'amour et de la vénération des républicains français. Des monstres, Robespierre, Saint-Just et leurs complices avoient creusé l'abîme. Le coup alloit être porté; le Génie de cet empire déchire le voile, et la conspiration est mise en évidence. L'auguste sénat de la France se lève en masse, les conspirateurs sont mis hors la loi; les traîtres sont saisis; la guillotine en fait justice, et le calme renaît. Grâce vous soyent rendues, Représentans de la plus belle nation du Monde, votre concert et votre énergie viennent de sauver la Liberté des dangers les plus imminents qu'elle ait courus jusqu'icy. Grâce vous soyent rendues, citoyens de Paris, d'avoir conservé au péril de vos jours, le précieux dépôt que la France vous a confié; c'est pour vous un nouveau droit à la reconnaissance des vrais patriotes.

CHAPAUX (*secrétaire-greffier*) et quinze autres
signatures.

15

Barthelemy Vincent, boulanger, fait don de sa maîtrise et envoie le brevet de liquidation, montant à 19 L 19 s 5 d.

Mention honorable et insertion au bulletin (24).

(21) P.-V., XLV, 73. *J. Paris*, n° 614; *F. de la Républ.*, n° 429; *J. Fr.*, n° 711; *M.U.*, XLIII, 318; *J. Univ.*, n° 1 746, 1 747; *Rép.*, n° 260.

(22) P.-V., XLV, 73.

(23) C 320, pl. 1 315, p. 15.

(24) P.-V., XLV, 73.